



Données CONTEXTUELLES ET SOCIODÉMOGRAPHIQUES

8

Les statistiques présentées dans ce chapitre tentent de caractériser, de manière globale, les bénéficiaires potentiels des dispositifs d'alphabétisation en Communauté française, en l'occurrence les personnes qui éprouvent des difficultés à lire et écrire en français. En l'absence d'une estimation des compétences des personnes, le critère retenu est le niveau du diplôme le plus élevé obtenu. Dans le cadre de cette présentation, sont supposés en difficulté ceux qui n'ont qu'un diplôme de l'enseignement primaire ou pas de diplôme. Cette manière de procéder fournit une estimation du nombre et des caractéristiques des personnes susceptibles d'utiliser les différents dispositifs décrits dans cet État des lieux, mais ne permet pas de décrire toutes les spécificités des publics bénéficiaires. Les enquêtes internationales sur les compétences des adultes en littératie¹, en mettant en évidence la diversité des scores obtenus pour un même niveau de diplôme, permettent de relativiser le lien entre diplôme et compétences en lecture et en écriture. Malheureusement, la CF n'a pas participé à ces enquêtes.

Les sources utilisées, en particulier l'enquête sur les forces de travail réalisée par l'Institut national de statistique, ne permettent pas de ventilation selon l'appartenance linguistique. Les tableaux publiés se rapportent donc à la Région wallonne et à la Région bruxelloise et, par comparaison, à la Belgique. Nous aurions souhaité rendre compte de manière plus précise de la situation spécifique des adultes d'origine étrangère qui ont des difficultés à s'exprimer en français. Nous ne disposons malheureusement pas, pour l'instant, de données suffisamment désagrégées au niveau régional. Quelques statistiques globales sur les personnes de nationalité étrangère sont reprises dans une première partie. Leur répartition par niveau de diplôme et leurs positions sur le marché du travail sont présentées dans la suite du chapitre.

Nous aborderons successivement la répartition des adultes selon le niveau du diplôme le plus élevé obtenu, puis les difficultés relatives des personnes peu qualifiées dans le champ de l'insertion et de la formation professionnelles et enfin les indicateurs relatifs aux revenus et à la qualité de la vie sociale. Une dernière partie fait référence à l'importance accordée au fait de savoir lire et écrire et rend compte des dernières données disponibles en matière d'utilisation de l'ordinateur, vu que l'initiation à l'informatique fait partie de l'offre de formation de plusieurs opérateurs en alphabétisation.

¹ Aptitude à comprendre et à utiliser l'information écrite dans la vie courante, à la maison, au travail et dans la collectivité en vue d'atteindre des buts personnels et d'étendre ses connaissances et ses capacités

1. PERSONNES D'ORIGINE ÉTRANGÈRE

RÉPARTITION BELGES / ÉTRANGERS SELON LA RÉGION (POPULATION DE 18 À 64 ANS)

	Région bruxelloise	Région wallonne	Belgique
Population totale	628.573	2.066.983	6.448.927
	dont 50,5% de femmes	dont 50,0% de femmes	dont 49,7% de femmes
Nombre de personnes de nationalité belge	428.578	1.843.281	5.814.081
	dont 50,9% de femmes	dont 50,4% de femmes	dont 49,9% de femmes
Nombre de personnes de nationalité étrangère	199.995	223.702	634.846
	dont 49,5% de femmes	dont 46,6% de femmes	dont 47,8% de femmes
% de personnes de nationalité étrangère dans la population de 18 à 64 ans	31,8%	10,8%	9,8%

Source INS, Population et Ménages (2004). Population belge et étrangère au 1/1/2004

Les sources disponibles se basent le plus souvent sur la nationalité actuelle et non sur la nationalité d'origine, ce qui ne permet pas de rendre compte du nombre de personnes d'origine étrangère.

La proportion de personnes de nationalité étrangère parmi les personnes d'âge adulte (18-64 ans) est trois fois plus élevée à Bruxelles. La répartition par grands groupes de nationalité fait également apparaître d'importantes différences régionales.

RÉPARTITION PAR GROUPE DE NATIONALITÉ DES PERSONNES NON BELGES SELON LA RÉGION (POPULATION DE 18 À 64 ANS)

	Région bruxelloise	Région wallonne	Belgique
UE (15) hors Belgique	55,2	79,8	66,1
UE (nouveaux adhérents)	2,8	0,9	2,0
autre Europe	3,6	2,1	3,2
Maghreb	17,2	6,1	10,8
Afrique (hors Maghreb)	6,0	3,1	4,2
Turquie	4,3	3,3	4,8
Asie	5,5	1,8	4,7
Amérique latine	2,0	0,7	1,4
USA, Canada	1,6	1,3	1,5
Océanie	0,1	0,1	0,1
réfugiés	1,2	0,7	1,0
apatrides ou inconnus	0,5	0,1	0,2
	100,0	100,0	100,0

Source INS, Population et Ménages (2004). Population étrangère au 1/1/2004

Si, dans les deux Régions, la majorité des personnes de nationalité étrangère proviennent de l'Union européenne (EU15 ici) (80% en Région wallonne, 55% en Région bruxelloise), la part des personnes d'autres origines est plus grande à Bruxelles, où notamment les personnes ayant la nationalité d'un pays du Maghreb représentent 17% du total des étrangers de 18 à 64 ans.

— 2. NIVEAU DE DIPLÔME

2.1. NIVEAU DE DIPLÔME DES ADULTES

Nous ne disposons pas de mesure du niveau effectif de qualification ou de compétence de la population. Ce niveau est estimé à partir du niveau du diplôme le plus élevé obtenu pendant la période de formation initiale ou suite à une reprise d'études. Pour l'interprétation des statistiques reprises dans ce chapitre, il est important de rappeler que l'on ne peut établir une correspondance stricte entre niveau de diplôme primaire et difficultés en lecture et écriture du français. Les tableaux qui suivent ne reprennent que les personnes de 15 ans et plus, qui, au moment de l'enquête, ne suivaient plus un enseignement*. Un quart des personnes de 15 ans et + n'a pas dépassé le niveau de l'école primaire, soit un total de près de 2 millions de personnes en Belgique. En Wallonie et à Bruxelles, la proportion de femmes peu qualifiées est globalement plus importante que la proportion d'hommes peu qualifiés. Mais des exceptions existent pour certaines tranches d'âge (par exemple parmi les jeunes générations en RW). La comparaison des répartitions selon le niveau de diplôme dans différentes catégories d'âge est indicative des évolutions récentes. Le renouvellement des générations se marque par l'arrivée de personnes de plus en plus diplômées. La part des peu diplômé-e-s reste cependant importante, notamment parmi la catégorie d'âge la plus jeune, même si elle est en diminution. Environ un quart des personnes de 50 à 64 ans n'a, par contre, pas dépassé le niveau de l'école primaire. Les évolutions du niveau d'éducation ne se font pas au même rythme selon le sexe. Les femmes plus âgées ont, plus que les hommes, suivi des études courtes. Les différences régionales dans les taux de personnes peu diplômées sont faibles. On remarque cependant la part plus importante de jeunes filles diplômées au maximum du primaire en Région bruxelloise et les taux très élevés de personnes peu qualifiées parmi les + de 65 ans en RW.

RÉPARTITION DE LA POPULATION QUI NE SUIT PLUS UN ENSEIGNEMENT SELON LE NIVEAU DU DIPLÔME LE PLUS ÉLEVÉ OBTENU, PAR SEXE ET PAR CATÉGORIE D'ÂGE. RÉGION BRUXELLOISE. 2004 (EN %)

		primaire ou sans diplôme	secondaire inférieur	secondaire supérieur	supérieur non-universitaire type court	supérieur niveau universitaire	
Hommes	15-24	[14]	34	40	-	-	100
	25-49	15	15	28	12	29	100
	50-64	23	17	24	9	27	100
	65 et +	44	12	21	6	17	100
	total	22	16	27	10	25	100
		73.893	55.024	91.247	34.308	84.815	339.288
Femmes	15-24	[16]	25	39	[14]	-	100
	25-49	17	15	25	17	26	100
	50-64	27	17	25	16	15	100
	65 et +	43	25	21	6	5	100
	total	26	18	25	14	17	100
		97.561	70.038	94.866	52.829	64.408	379.702



		primaire ou sans diplôme	secondaire inférieur	secondaire supérieur	supérieur non-universitaire type court	supérieur niveau universitaire	
Total	15-24	15	29	39	11	6	100
	25-49	16	15	27	15	27	100
	50-64	25	17	25	12	21	100
	65 et +	44	20	21	6	10	100
	total	24	17	26	12	21	100
		171.454	125.063	186.113	87.137	149.223	718.990

Source : INS - Enquête sur les forces de travail (moyenne annuelle 2004) – Calculs : IWEPS. Entre [], les données peu fiables (vu la taille de l'échantillon). – donnée non publiée

RÉPARTITION DE LA POPULATION QUI NE SUIT PLUS UN ENSEIGNEMENT SELON LE NIVEAU DU DIPLÔME LE PLUS ÉLEVÉ OBTENU, PAR SEXE ET PAR CATÉGORIE D'ÂGE. RÉGION WALLONNE. 2004 (EN %)

		primaire ou sans diplôme	secondaire inférieur	secondaire supérieur	supérieur non-universitaire type court	supérieur niveau universitaire	
Hommes	15-24	14	25	49	8	[4]	100
	25-49	13	21	38	14	14	100
	50-64	26	23	29	10	12	100
	65 et +	52	18	18	5	7	100
	total	24	21	33	11	11	100
		278.838	253.296	387.584	131.143	132.399	1.183.261
Femmes	15-24	11	19	45	19	6	100
	25-49	12	19	36	22	11	100
	50-64	27	26	26	15	6	100
	65 et +	59	22	12	5	2	100
	total	28	21	28	16	7	100
		360.210	276.419	360.915	203.753	93.360	1.294.656
Total	15-24	13	22	47	13	5	100
	25-49	12	20	37	18	12	100
	50-64	26	25	27	13	9	100
	65 et +	56	20	14	5	4	100
	total	26	21	30	14	9	100
		639.048	529.715	748.499	334.896	225.759	2.477.917

Source : INS - Enquête sur les forces de travail (moyenne annuelle 2004) – Calculs : IWEPS. Entre [], les données peu fiables (vu la taille des échantillons).

* Dans le chapitre sur la cartographie des besoins, au contraire, ce sont toutes les personnes de 18 ans et plus, scolarisées ou non, qui ont été prises en considération. Les modalités d'interrogation sont également différentes. Dans l'enquête Forces de travail, utilisé ici, un enquêteur se rend au domicile de la personne et remplit le questionnaire. Il n'y a pas de non réponses à la question sur les diplômes obtenus. A l'inverse, le questionnaire du recensement, utilisé pour la cartographie, est rempli (ou non) par chaque citoyen. Le taux de non réponse à la question sur les diplômes obtenus est assez élevé (voir chapitre sur l'analyse des besoins). Ces différences expliquent les écarts observés entre les deux chapitres dans l'estimation des taux de personnes faiblement scolarisées.

**RÉPARTITION DE LA POPULATION QUI NE SUIT PLUS UN ENSEIGNEMENT SELON LE NIVEAU DU DIPLÔME
LE PLUS ÉLEVÉ OBTENU, PAR SEXE ET PAR CATÉGORIE D'ÂGE. BELGIQUE. 2004 (EN %)**

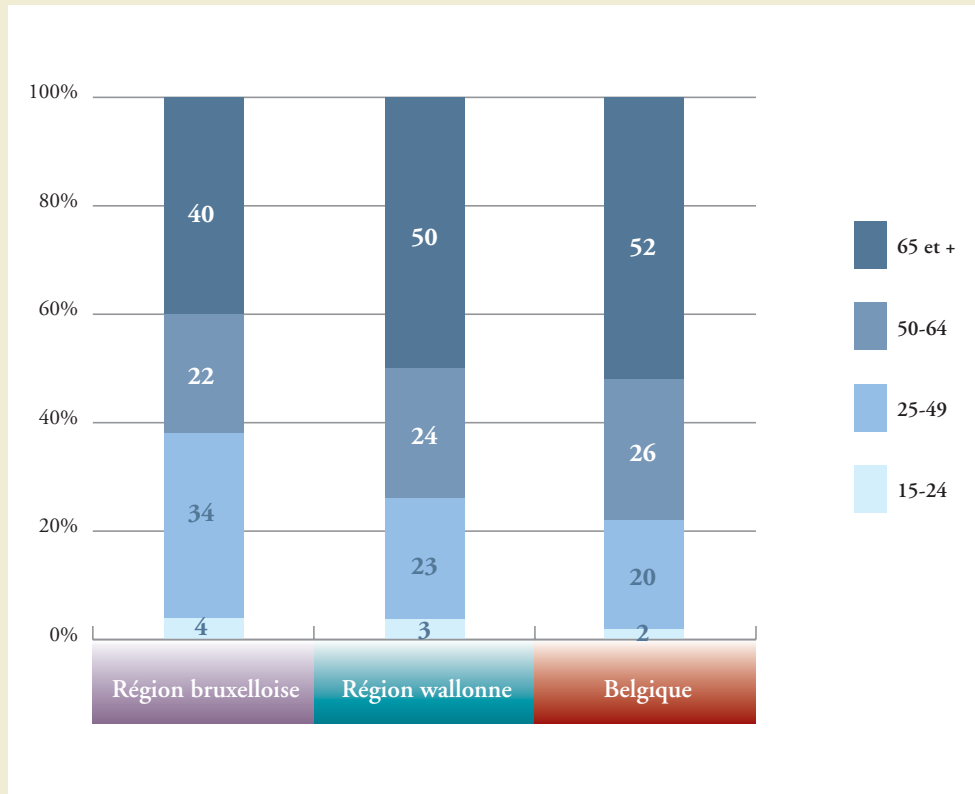
		primaire ou sans diplôme	secondaire inférieur	secondaire supérieur	supérieur non-universitaire type court	supérieur niveau universitaire	
Hommes	15-24	9	24	52	9	5	100
	25-49	11	19	38	15	17	100
	50-64	25	22	29	10	13	100
	65 et +	53	17	18	5	8	100
	total	22	20	33	11	13	100
		828.547	745.361	1.246.516	428.084	499.864	3.748.372
Femmes	15-24	8	18	47	20	7	100
	25-49	11	16	36	23	13	100
	50-64	30	24	26	14	6	100
	65 et +	61	19	14	5	1	100
	total	28	19	29	16	8	100
		1.140.260	758.467	1.144.657	643.493	325.353	4.012.231
Total	15-24	9	22	50	14	6	100
	25-49	11	18	37	19	15	100
	50-64	28	23	27	12	9	100
	65 et +	57	18	16	5	4	100
	total	25	19	31	14	11	100
		1.968.807	1.503.828	2.391.174	1.071.577	825.217	7.760.603

Source : INS - Enquête sur les forces de travail (moyenne annuelle 2004) – Calculs : IWEPS

Afin de compléter cette première approche basée sur les taux de faiblement diplômé-e-s, nous présentons, dans le graphique qui suit, la répartition par âge des personnes diplômées au maximum du primaire et qui ne suivent plus un enseignement. Ainsi, si en Région wallonne, parmi les personnes qui ne suivent plus un enseignement, 50% des diplômés au maximum de l'école primaire ont 65 ans et +, en Région bruxelloise, ce taux n'atteint que 40%. A l'inverse, un tiers des personnes diplômées au maximum du primaire ont entre 25 et 49 ans en Région bruxelloise, contre 23% en Région wallonne. La part des personnes peu qualifiées d'âge actif est donc plus importante en Région bruxelloise.



RÉPARTITION PAR CATÉGORIE D'ÂGE DES PERSONNES PEU QUALIFIÉES QUI NE SUIVENT PLUS UN ENSEIGNEMENT, SELON LA RÉGION DE DOMICILE (2004)



Source : INS - Enquête sur les forces de travail (moyenne annuelle 2004) – Calculs : IWEPs

La situation des jeunes peu qualifiés est particulièrement préoccupante. Au niveau européen, un objectif a été fixé à l'horizon 2010 : limiter à 10% la part des jeunes de 18 à 24 ans qui n'ont pas atteint le niveau de l'enseignement secondaire supérieur et qui ne suivent plus un enseignement ou une formation. En 2004, les Régions bruxelloise et wallonne se positionnaient moins bien que la moyenne belge sur cet indicateur. Les jeunes hommes connaissent plus de difficultés que les jeunes femmes.

POURCENTAGE DE JEUNES DE 18 À 24 ANS QUI N'ONT PAS OBTENU DE DIPLÔME DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE SUPÉRIEUR ET QUI NE SUIVENT PLUS NI ENSEIGNEMENT, NI FORMATION (2004)

	hommes	femmes	total
Région bruxelloise	19,4	17,8	18,1
Région wallonne	18,1	13	15,3
Belgique	15,4	11,5	13,1

Source : INS - Enquête sur les forces de travail (moyenne annuelle 2004) – Calculs : IWEPS

14

TAUX DE PARTICIPATION À L'ENSEIGNEMENT OU À LA FORMATION. PERSONNES DE 25 À 64 ANS, SELON LE NIVEAU DU DIPLÔME LE PLUS ÉLEVÉ OBTENU (2004)

	moins que secondaire supérieur	secondaire supérieur	supérieur	total
Région bruxelloise	3,0	9,1	17,4	10,4
Région wallonne	2,1	5,2	11,5	5,8
Belgique	3,2	7,6	16,0	8,6

Source : INS - Enquête sur les forces de travail (moyenne annuelle 2004) – Calculs : IWEPS

La question porte sur la participation à des cours ou des formations, en lien ou non avec le travail, durant le mois qui précède l'enquête.

Les taux de participation des adultes à l'éducation et à la formation continues restent fortement déterminés par les niveaux des diplômes obtenus initialement : ils sont très faibles parmi les personnes les moins qualifiées, qui sont pourtant probablement celles qui pourraient le plus bénéficier d'une inscription dans un processus de formation tout au long de la vie.



2.3. NIVEAU DE DIPLÔME DES PERSONNES D'ORIGINE ÉTRANGÈRE, PAR SEXE ET CATÉGORIE D'ÂGE

RÉPARTITION DE LA POPULATION DE 15 À 64 ANS SELON LE NIVEAU DU DIPLÔME LE PLUS ÉLEVÉ OBTENU, PAR CATÉGORIE DE NATIONALITÉ ET PAR SEXE. 2004 (EN %)

		sexe	primaire ou sans diplôme	secondaire inférieur	secondaire supérieur	supérieur	total
Région bruxelloise	belges	hommes	16	20	30	33	100
		femmes	21	21	27	30	100
		total	19	21	29	32	100
	membres UE25 (hors B)	hommes	25	14	21	40	100
		femmes	22	18	25	35	100
		total	24	16	23	38	100
	étrangers hors UE25	hommes	42	16	25	18	100
		femmes	48	14	23	16	100
		total	45	15	24	17	100
Somme Région bruxelloise			22	19	27	31	100
Région wallonne	belges	hommes	22	24	33	22	100
		femmes	25	23	29	22	100
		total	24	23	31	22	100
	membres UE25 (hors B)	hommes	38	22	28	12	100
		femmes	40	21	25	13	100
		total	39	22	27	13	100
	étrangers hors UE25	hommes	37	19	28	[15]	100
		femmes	52	12	23	[13]	100
		total	45	16	25	14	100
Somme Région wallonne			25	23	31	21	100
Belgique	belges	hommes	20	22	34	23	100
		femmes	26	21	30	23	100
		total	23	22	32	23	100
	membres UE25 (hors B)	hommes	30	19	27	24	100
		femmes	32	19	26	22	100
		total	31	19	26	23	100
	étrangers hors UE25	hommes	42	17	24	17	100
		femmes	51	13	20	16	100
		total	47	15	22	16	100
Somme Belgique			24	21	31	23	100

Source : INS - Enquête sur les forces de travail (moyenne annuelle 2004) – Calculs : IWPEPS
 Entre [], les données peu fiables. Le tableau présente le niveau du diplôme le plus élevé obtenu, que la personne ait quitté ou non l'enseignement.

De très nombreuses personnes de 15 à 64 ans de nationalité non européenne n'ont pu obtenir de diplôme au-delà de l'école primaire. La moitié des femmes de cette catégorie n'ont ainsi pas dépassé le niveau primaire. Les taux de personnes peu qualifiées restent cependant également importants dans les autres catégories de nationalité. On peut constater que, parmi les personnes de nationalité belge, 19% sont diplômées au maximum du primaire à Bruxelles, contre 24% en Wallonie. Les écarts entre taux de peu diplômés en Wallonie et à Bruxelles sont importants pour les personnes de nationalité européenne (hors Belgique) : la part des faiblement qualifiés parmi eux est plus forte en Wallonie qu'à Bruxelles, reflétant par là les vagues différentes d'immigration dans les deux Régions.

Des données plus précises sur les niveaux de diplômes par nationalité sont fournies, pour la Belgique, par Okkerse, Termote (2004, page 21)

« Les étrangers sont surreprésentés à la fois aux niveaux les plus bas et aux niveaux les plus hauts. En Belgique, pour les Turcs et Marocains, c'est la première situation qui prévaut, seuls 10% d'entre eux ayant suivi un enseignement supérieur, et 39% n'ayant bénéficié que de l'enseignement primaire. Les autres ressortissants hors UE, en revanche, sont surreprésentés dans la frange supérieure des niveaux d'instruction : 38% d'entre eux ont suivi l'enseignement tertiaire, contre 34% chez les autochtones. Le niveau de formation des étrangers naturalisés et des ressortissants de l'UE est comparable à celui des Belges autochtones. »

Source : INS - Enquête sur les forces de travail (moyennes 2002 et 2003)



3. INSERTION PROFESSIONNELLE SELON LE NIVEAU DU DIPLÔME LE PLUS ÉLEVÉ OBTENU

3.1. INSERTION PROFESSIONNELLE DES ADULTES

Le niveau du diplôme le plus élevé obtenu conditionne en bonne partie les modalités d'insertion sur le marché du travail.

TAUX DE CHÔMAGE BIT DES PERSONNES DE 15 À 64 ANS SELON LE NIVEAU DU DIPLÔME LE PLUS ÉLEVÉ OBTENU,
PAR RÉGION ET PAR SEXE. 2004

	Région bruxelloise			Région wallonne			Belgique		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
Primaire ou sans diplôme	29,2	27,2	28,5	21,4	24,7	22,5	15,2	17,5	16,1
Secondaire inférieur	24,6	23,3	24,1	14,7	21,8	17,4	9,9	15,1	11,9
Secondaire supérieur	16,9	20,5	18,4	9,3	15,8	12,1	6,9	10,8	8,5
Supérieur non-universitaire type court	[12,2]	[9,0]	10,3	6,5	7	6,8	4,7	4,8	4,8
Supérieur niveau universitaire	7,4	[7,2]	7,3	4,2	[5]	4,6	4,3	5,1	4,6
Total	16,3	15,4	15,9	10,7	13,8	12,1	7,6	9,6	8,5

Source : INS - Enquête sur les forces de travail (moyenne annuelle 2004) – Calculs : IWEPS

Entre [], les données peu fiables (vu la taille de l'échantillon).

Le taux de chômage, selon le Bureau international du travail (BIT), rend compte de la proportion de personnes qui, dans la population active (personnes au chômage et personnes avec emploi), sont sans emploi, à la recherche d'un emploi et disponibles pour occuper un emploi. Il mesure le déséquilibre entre l'offre et la demande de travail.

Les taux de chômage sont plus élevés à Bruxelles qu'en Wallonie, quels que soient le sexe ou le niveau de diplôme. Dans les deux Régions, l'insertion reste d'autant plus difficile que le niveau du diplôme est peu élevé. En Wallonie, les femmes connaissent des taux de chômage plus élevés que les hommes. L'inverse s'observe en Région bruxelloise, sauf pour les personnes diplômées de l'enseignement secondaire supérieur.

**TAUX D'EMPLOI BIT DES PERSONNES DE 15 À 64 ANS SELON LE NIVEAU DU DIPLÔME LE PLUS ÉLEVÉ OBTENU,
PAR RÉGION ET PAR SEXE. 2004**

	Région bruxelloise			Région wallonne			Belgique		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
Primaire ou sans diplôme	40,0	22,0	30,5	35,4	17,9	26,8	42,3	23,2	32,4
Secondaire inférieur	43,9	31,5	37,8	54,2	31,3	43	56,2	35,1	46,2
Secondaire supérieur	58,3	44,8	51,6	69,6	49,4	59,8	72,9	55,8	64,7
Supérieur non-universitaire type court	79,2	72,1	74,9	82,5	74,9	77,9	85,3	78,9	81,5
Supérieur niveau universitaire	82,4	73,5	78,4	86,4	79,6	83,5	86,7	79,6	83,7
Total	60,3	47,9	54,1	63,2	46,9	55,1	67,9	52,6	60,3

Source : INS - Enquête sur les forces de travail (moyenne annuelle 2004) – Calculs : IWEPS

Le taux d'emploi BIT exprime la proportion de personnes en âge de travailler (15-64 ans) qui ont effectivement un emploi (population active occupée).

C'est en Wallonie que la situation de l'emploi des personnes les moins qualifiées est la plus dégradée. Pour cette catégorie de personnes, les taux d'emploi y sont plus faibles qu'en Région bruxelloise. Les écarts entre les taux des hommes et des femmes sont particulièrement marqués pour les catégories de diplômes les plus faibles.

18

**TAUX D'INACTIVITÉ BIT DES PERSONNES DE 15 À 64 ANS SELON LE NIVEAU DU DIPLÔME LE PLUS ÉLEVÉ OBTENU,
PAR RÉGION ET PAR SEXE. 2004**

	Région bruxelloise			Région wallonne			Belgique		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
Primaire ou sans diplôme	43,5	69,8	57,3	55	69,6	65,5	50,1	71,9	61,4
Secondaire inférieur	41,8	58,9	50,2	36,4	57,8	48	37,6	58,7	47,6
Secondaire supérieur	29,9	43,7	36,8	23,3	34,5	32	21,7	37,4	29,3
Supérieur non-universitaire type court	[9,9]	20,8	16,4	11,7	15,4	16,4	10,5	17,1	14,5
Supérieur niveau universitaire	11	20,8	15,5	9,8	14,4	12,5	9,4	16,2	12,2
Total	27,9	43,3	35,7	29,2	39,3	37,4	26,6	41,8	34,1

Source : INS - Enquête sur les forces de travail (moyenne annuelle 2004) – Calculs : IWEPS

Entre [], les données peu fiables (vu la taille de l'échantillon).

Le taux d'inactivité BIT représente la part des personnes qui ne sont ni en emploi, ni au chômage dans la population totale.

Les taux d'inactivité des peu qualifié-e-s (entre 15 et 64 ans) sont très élevés : 65% en Région wallonne et 57% en Région bruxelloise. Près de 70% des femmes diplômées au maximum du primaire sont en dehors du marché de l'emploi.

3.2. INSERTION PROFESSIONNELLE DES PERSONNES DE NATIONALITÉ ÉTRANGÈRE

L'enquête « Forces de travail » permet de caractériser la situation des personnes de nationalité étrangère et peu instruites, sur les marchés du travail en Wallonie et à Bruxelles. La taille de l'échantillon ne permet cependant pas des ventilations très fines en termes de nationalité. Trois catégories de nationalité sont utilisées par l'INS : les personnes de nationalité belge, les personnes ayant la nationalité d'un des 24 autres pays membres de l'Union européenne, les ressortissants qui proviennent des autres régions du monde. Comme pour la population totale, nous présentons successivement trois indicateurs : le taux de chômage BIT, le taux d'emploi BIT et le taux d'inactivité BIT.

TAUX DE CHÔMAGE BIT DES PERSONNES DE 15 À 64 ANS SELON LE NIVEAU DU DIPLÔME LE PLUS ÉLEVÉ OBTENU, PAR RÉGION ET PAR CATÉGORIE DE NATIONALITÉ. 2004

	Région bruxelloise			Région wallonne			Belgique		
	Belges	Membres UE25 (hors B)	Étrangers hors UE25	Belges	Membres UE25 (hors B)	Étrangers UE25	Belges	Membres UE25 (hors B)	Étrangers UE25
Primaire ou sans diplôme	27,7	-	[41,7]	21,2	[21,4]	[58,6]	14,4	16,4	37,8
Secondaire inférieur	22,7	-	[39,3]	16	23,3	-	10,7	18,7	40,4
Secondaire supérieur	16	[17,3]	38,1	11,8	11,8	-	8	11,9	31,6
Supérieur	7,7	-	-	5,8	-	-	4,4	5,8	21,5
Total	14,3	12,3	34,8	11,4	14,9	39,4	7,7	11,9	32,3

Source : INS - Enquête sur les forces de travail (moyenne annuelle 2004) – Calculs : IWEPS
Entre [], les données peu fiables (vu la taille de l'échantillon). – donnée non publiée

L'enquête sur les forces de travail ne permet pas, vu la taille de l'échantillon interrogé, de fournir des indications très précises sur les taux de chômage au niveau de détail envisagé ici. Ce tableau doit donc être interprété avec précaution.

Les taux de chômage des personnes de nationalité étrangère sont plus élevés que ceux des personnes de nationalité belge, sauf à Bruxelles pour les ressortissants des états membres de l'Union, hors Belgique. Une distinction doit être faite entre les étrangers provenant de pays membres de l'UE25 et les personnes originaires d'autres pays. Ce sont surtout chez ces derniers que les problèmes d'insertion sur le marché de l'emploi sont les plus graves. La taille de l'échantillon bruxellois ne permet pas de détailler les résultats selon les niveaux d'instruction dans la population de nationalité étrangère.

En Région wallonne, le taux de chômage des personnes peu qualifiées, de nationalité non européenne, est près de trois fois plus élevé que celui des personnes de nationalité européenne.

Dans une étude réalisée au niveau belge, Okkerse et Termote analysent encore plus précisément la situation des personnes étrangères sur le marché du travail.

Extrait de Okkerse, Termote (2004), *Singularité des étrangers sur le marché de l'emploi. A propos des travailleurs allochtones en Belgique*. Étude Statistique N°111. INS (extraits des pages 20 à 22).

« Notoirement, les allochtones sont plus exposés au chômage que les autochtones. Le tableau qui suit présente le taux de chômage ventilé d'après le sexe... Les catégories de travailleurs allochtones ont toutes un taux de chômage plus élevé que les autochtones. Le groupe des Turcs et Marocains apparaît comme le plus durement frappé par le chômage, avec un taux de chômage égal à 5 fois celui des autochtones. La part que prennent dans le chômage total les autres ressortissants hors UE excède de plus de 3 fois leur proportion dans la population active totale. Les étrangers naturalisés ont eux aussi relativement plus de difficultés à trouver un emploi. »

TAUX DE CHÔMAGE DES AUTOCHTONES ET ALLOCHTONES D'APRÈS LE SEXE, MOYENNE DE 2002 ET 2003. BELGIQUE

	hommes	femmes	total
Autochtones	6%	7%	7%
Naturalisé-e-s	15%	16%	16%
Ressortissant-e-s UE	10%	14%	12%
Turcs/Marocains	36%	47%	38%
Autres ressortissant-e-s hors UE	26%	33%	29%

Extrait de Okkerse, Termote (2004)

« Les étrangers non seulement ont un taux de chômage plus élevé que les autochtones, ils mettent en moyenne plus de temps à trouver un emploi. Environ 60% des étrangers au chômage ont déjà passé plus d'un an en quête d'un emploi, en regard de 48% seulement pour les chômeurs autochtones. Parmi les étrangers naturalisés, 42% se trouvent depuis au moins 2 ans à la recherche d'un emploi.

Ces disparités de taux de chômage entre autochtones et allochtones, et la constatation que les étrangers ne sont pas confrontés au chômage dans une même mesure suivant les pays dont ils sont originaires, peuvent s'expliquer par différents facteurs. L'âge, le sexe, la nationalité, le niveau de qualification, la formation continue et l'expérience professionnelle, la maîtrise de la langue et le nombre d'années passées dans le pays d'accueil peuvent rendre compte en partie de cette vulnérabilité au chômage. Mais des facteurs situés sur le « versant employeurs » du marché de l'emploi contribuent largement aussi à conditionner les opportunités d'emploi des étrangers. Lorsqu'on entreprend d'expliquer la position défavorable des migrants sur le marché de l'emploi, la possibilité d'un traitement inégal et de discrimination ne peut être exclue.

Les différences de niveau de formation sont insuffisantes à expliquer les disparités de taux de chômage. À l'intérieur d'une même catégorie de niveau de formation, de grandes différences de taux de chômage subsistent entre les autochtones et les divers groupes d'étrangers. Une fois encore, il appert que ce sont les Turcs, les Marocains et les autres ressortissants hors UE qui sont le plus en butte au chômage. »

**TAUX D'EMPLOI BIT DES PERSONNES DE 15 À 64 ANS SELON LE NIVEAU DU DIPLÔME LE PLUS ÉLEVÉ OBTENU,
PAR RÉGION ET PAR CATÉGORIE DE NATIONALITÉ. 2004**

	Région bruxelloise			Région wallonne			Belgique		
	Belges	Membres UE25 (hors B)	Étrangers hors UE25	Belges	Membres UE25 (hors B)	Étrangers hors UE25	Belges	Membres UE25 (hors B)	Étrangers hors UE25
Primaire ou sans diplôme	31,2	40,3	21,5	27,6	26,2	-	33,1	33,9	22,3
Secondaire inférieur	37,5	45,6	[30,9]	42,8	47,9	-	46,4	49,2	31,2
Secondaire supérieur	53,3	54	37	59,8	63,8	38,9	65,4	61,3	41,2
Supérieur	78,7	78,2	56	80,6	79	[54]	83,4	78,2	52,4
Total	55,9	60,1	34,4	55,9	51,6	28,5	61,3	57	34,4

*Source : INS - Enquête sur les forces de travail (moyenne annuelle 2004) – Calculs : IWEPS
Entre [], les données peu fiables (vu la taille de l'échantillon). – donnée non publiée*

L'examen des taux d'emploi confirme les difficultés des personnes non-européennes sur le marché de l'emploi belge, en particulier les personnes les moins diplômées. Une particularité bruxelloise apparaît à la lecture du tableau : les taux d'emploi des européens non belges peu qualifiés sont plus élevés que les taux d'emploi des populations belges de même niveau de diplôme.

**TAUX D'INACTIVITÉ BIT DES PERSONNES DE 15 À 64 ANS SELON LE NIVEAU DU DIPLÔME LE PLUS ÉLEVÉ OBTENU,
PAR RÉGION ET PAR CATÉGORIE DE NATIONALITÉ. 2004**

	Région bruxelloise			Région wallonne			Belgique		
	Belges	Membres UE25 (hors B)	Étrangers hors UE25	Belges	Membres UE25 (hors B)	Étrangers hors UE25	Belges	Membres UE25 (hors B)	Étrangers hors UE25
Primaire ou sans diplôme	56,8	51,3	63,1	65	66,7	71,3	61,4	59,4	64,1
Secondaire inférieur	51,4	43,4	49	49	37,5	[44,1]	48,1	39,5	47,6
Secondaire supérieur	36,6	34,7	40,2	32,2	27,7	45,1	29	30,4	39,7
Supérieur	14,7	16,1	[27,9]	14,5	17	-	12,8	17,1	33,2
Total	34,8	31,5	47,2	36,9	39,4	52,9	33,6	35,3	49,2

*Source : INS - Enquête sur les forces de travail (moyenne annuelle 2004) – Calculs : IWEPS
Entre [], les données peu fiables (vu la taille de l'échantillon). – donnée non publiée*

Un dernier indicateur permet d'estimer la part des personnes de 15 à 64 ans qui sont inactives. Sont reprises dans l'inactivité, les personnes encore aux études, les personnes d'âge actif, sans emploi qui ne cherchent pas de travail et les personnes pensionnées ou pré-pensionnées. Ces différentes catégories de personnes, pour des raisons diverses (études en cours, personnes âgées retirées de la vie active, ...) n'ont bien souvent qu'un diplôme de l'enseignement primaire ou pas de diplôme du tout. Les taux d'inactivité dans cette catégorie de diplômés sont très élevés, en particulier en Wallonie, quelle que soit la nationalité.

4. REVENUS SELON LE NIVEAU DU DIPLÔME LE PLUS ÉLEVÉ OBTENU

L'enquête européenne SILC (Statistics on Income and Living Conditions, statistiques sur les revenus et les conditions de vie) permet d'estimer les difficultés financières rencontrées par les individus et les ménages. Deux types d'indicateurs sont utilisés : les indicateurs monétaires et les indicateurs non-monétaires ; ces derniers reflètent la perception subjective des difficultés.

TAUX DE RISQUE DE PAUVRETÉ SELON LE NIVEAU D'ÉDUCATION (PERSONNES DE 16 ANS ET +)

	Belgique	Wallonie
Secondaire inférieur ou moins	22,5	26
Secondaire supérieur	13	16
Supérieur	7	8
Total	15	18

Source: SILC 2004

L'enquête ne permet pas de fournir des informations fiables au niveau de la Région bruxelloise car la taille de l'échantillon est trop faible.

Une ventilation plus fine des résultats, par niveau de diplôme notamment, n'est pas disponible pour l'instant

22

Le taux de risque de pauvreté, selon EUROSTAT, est la part des personnes ayant un revenu disponible équivalent à 60% du revenu équivalent médian national. Le revenu équivalent médian est défini comme le revenu disponible total du ménage divisé par sa « taille équivalente », pour tenir compte de la taille et de la composition du ménage. Le revenu disponible est égal au revenu brut (revenus du travail salarié ou indépendant (monétaire et non monétaire), revenus de la propriété, revenus financiers, transferts sociaux, autres revenus bruts, ...) moins les impôts, les charges sociales et les transferts entre ménages.

Le risque de pauvreté est plus aigu en Région wallonne, et ce pour toutes les catégories de diplômés. Dans les deux zones géographiques, les personnes les moins qualifiées connaissent un risque de pauvreté plus de 3 fois plus élevé que les personnes diplômées de l'enseignement supérieur.

TAUX DE PAUVRETÉ SUBJECTIVE SELON LE NIVEAU D'ÉDUCATION (PERSONNES DE 16 ANS ET +)

	Belgique	Wallonie
Secondaire inférieur ou moins	25	30
Secondaire supérieur	16	22
Supérieur	9	10
Total	18	22

Source: SILC 2004

Le taux de pauvreté subjective apporte des informations complémentaires au taux de risque de pauvreté puisque, en se basant sur le ressenti des personnes, il permet de prendre en compte les différences individuelles en termes de besoins et de ressources autres que les revenus. Il est estimé par la part des personnes qui vivent dans un ménage dont la personne de référence estime qu'elle n'arrive que difficilement, voire très difficilement, à joindre les deux bouts.



Les résultats observés rendent de nouveau compte des situations en moyenne plus difficiles rencontrées en Wallonie. Le niveau de diplôme est également significativement corrélé au taux de pauvreté subjective : les personnes les moins instruites sont trois fois plus nombreuses que les personnes diplômées de l'enseignement supérieur à déclarer avoir des difficultés à nouer les deux bouts.

5. VIE SOCIALE SELON LE NIVEAU DU DIPLÔME LE PLUS ÉLEVÉ OBTENU

L'enquête Santé réalisée par l'Institut scientifique de santé publique (ISSP) en 2004 permet de rendre compte des difficultés relatives rencontrées dans la vie sociale par les personnes peu qualifiées. Trois indices ont été retenus sur base des publications de l'ISSP :

- Faible fréquence des contacts sociaux : contacts avec des membres de la famille (parents, enfants), des amis et des connaissances, habituellement moins d'une fois par semaine
- Perception négative de la qualité du support social : ne pas pouvoir compter sur le support de l'entourage, tant pour une aide tangible et matérielle, que pour un conseil, une écoute, un moment de détente ou un soutien affectif (indice construit à partir des réponses à 19 questions)
- Non participation à la vie associative : ne pas être membre d'un organisme ou d'une association à but non lucratif comme un mouvement de jeunesse, un club sportif, un club récréatif (par exemple jeu de cartes), une association de parents, un groupe d'entraide

FRÉQUENCE DES CONTACTS SOCIAUX (% DE - D'UNE FOIS PAR SEMAINE)
SELON LE NIVEAU DE DIPLÔME ET LA RÉGION DE DOMICILE (POPULATION DE 15 ANS ET +)

	Région bruxelloise			Région wallonne			Belgique		
	Taux brut	Taux standardisé	Effectifs	Taux brut	Taux standardisé	Effectifs	Taux brut	Taux standardisé	Effectifs
Primaire ou sans diplôme	10	9,3	276	8,8	6,8	560	10,2	8,6	1443
Secondaire inférieur	17	14,6	353	6,6	5,3	689	8	7,1	1669
Secondaire supérieur	10,7	10	529	7,5	6,8	1077	7,5	7,1	2745
Supérieur	7	6,4	909	3,2	2,9	1164	5,5	5,3	3205
Total	9,9		2067	6		3490	7,2		9062

Source : INS - Enquête sur les forces de travail (moyenne annuelle 2004) – Calculs : IWEPS
Le taux standardisé est corrigé pour tenir compte des différences d'âge et de sexe entre les différentes catégories de diplômés.

Près de 10% de la population bruxelloise et 6% de la population wallonne n'ont habituellement que de très rares contacts sociaux. En Wallonie et en Belgique, les personnes diplômées au maximum de l'enseignement primaire déclarent encore moins de contacts. La situation est plus diversifiée en Région bruxelloise. Les hommes sont légèrement plus nombreux que les femmes à déclarer très peu de contacts sociaux.

Après standardisation, on ne constate plus de lien significatif entre niveau d'instruction et fréquence des contacts sociaux, notamment suite au fait que les personnes les plus âgées, qui déclarent moins de contacts, sont également celles qui ont eu le moins d'opportunités de poursuivre une scolarité.

**PERCEPTION NÉGATIVE DU SUPPORT SOCIAL FONCTIONNEL
SELON LE NIVEAU DE DIPLÔME ET LA RÉGION DE DOMICILE (POPULATION DE 15 ANS ET +)**

	Région bruxelloise			Région wallonne			Belgique		
	Taux brut	Taux standardisé	Effectifs	Taux brut	Taux standardisé	Effectifs	Taux brut	Taux standardisé	Effectifs
Primaire ou sans diplôme	16	14,2	248	19,3	17,1	524	14,9	12,5	1347
Secondaire inférieur	16,3	13,3	338	12,8	11	654	9,7	8,4	1579
Secondaire supérieur	13,6	13,2	513	13	12,2	1033	8,9	8,2	2662
Supérieur	5,1	4,8	886	8,5	7,9	1131	5,1	4,8	3134
Total	10,4		1985	12,3		3342	8,4		8722

Source : Enquête Santé par interview 2004 (ISSP)

Le taux standardisé est corrigé pour tenir compte des différences d'âge et de sexe entre les différentes catégories de diplômés.

En Wallonie, la perception d'une mauvaise qualité du support social est surtout fréquente parmi les personnes les moins instruites. Cette relation est moins nette en Région bruxelloise. La différence reste significative après standardisation mais l'écart se marque surtout entre les personnes diplômées de l'enseignement supérieur et les autres. Le support social est surtout perçu négativement par les personnes les plus âgées. Il n'y a pas de différences significatives entre la perception des hommes et celle des femmes.

24

**NON PARTICIPATION AUX ACTIVITÉS D'UN ORGANISME À BUT NON LUCRATIF
SELON LE NIVEAU DE DIPLÔME ET LA RÉGION DE DOMICILE (POPULATION DE 15 ANS ET +)**

	Région bruxelloise			Région wallonne			Belgique		
	Taux brut	Taux standardisé	Effectifs	Taux brut	Taux standardisé	Effectifs	Taux brut	Taux standardisé	Effectifs
Primaire ou sans diplôme	68,8	69,5	268	58,3	56,1	549	53	50,1	1420
Secondaire inférieur	60,7	59,5	342	50,1	48,5	675	48,3	47,1	1638
Secondaire supérieur	51,9	52,6	523	41,1	41,9	1062	37,6	38,1	2718
Supérieur	28,7	29,2	903	26	26,5	1159	25,9	26,5	3194
Total	44,7		2036	39,8		3445	37,2		8970

Source : Enquête Santé par interview 2004 (ISSP)

Le taux standardisé est corrigé pour tenir compte des différences d'âge et de sexe entre les différentes catégories de diplômés.

Les personnes les moins instruites disent plus souvent qu'elles ne participent pas à des activités organisées par des organismes à but non lucratif. C'est également le cas des femmes et des personnes les plus âgées. Le taux de participation est globalement plus faible en Région bruxelloise.

Le lien entre niveau d'instruction et pratique associative ou non reste significatif, même après standardisation. De nouveau, la distinction se marque surtout entre les personnes diplômées de l'enseignement supérieur et les autres.



6. RECOURS À L'ÉCRIT ET AUX TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION

JUGEMENT DE L'UTILITÉ DE QUELQUES COMPÉTENCES
SELON LE CONTEXTE (VIE PRIVÉE OU PAS) ET LA RÉGION DE DOMICILE. EN %

	Région bruxelloise	Région wallonne	Belgique
Compétences jugées très utiles dans la vie privée			
Savoir lire et écrire	99	98	99
Savoir compter et calculer	99	98	98
Savoir utiliser un ordinateur	68	50,5	57
Savoir utiliser Internet	64	42	50,5
Pouvoir bien s'entendre avec des personnes de culture/pays différent(e)s	87	73	68,5
Pratiquer des langues étrangères	69,5	54	58
Compétences jugées très utiles en dehors de la vie privée			
Savoir lire et écrire	98	97	98
Savoir compter et calculer	99	96	97
Savoir utiliser un ordinateur	73	54	65
Savoir utiliser Internet	70	44	59
Pouvoir bien s'entendre avec des personnes de culture/pays différent(e)s	92	77	78
Pratiquer des langues étrangères	76	57	70

Source : Baye, Mainguet, Mossoux, 2005, p.372, à partir de CEDEFOP, Direction générale Education et Culture, Eurobaromètre 59.0 sur l'apprentissage tout au long de la vie, 2003*

L'ensemble des personnes interrogées sont d'avis que les compétences de base comme lire et écrire ou savoir compter et calculer sont très utiles, quel que soit le contexte envisagé. Les résultats sont plus mitigés pour les autres catégories de compétences. Les jugements sont globalement plus positifs en Région bruxelloise qu'en Région wallonne. On peut relever également l'importance accordée aux compétences interculturelles à Bruxelles.

Quelques enquêtes sont menées en Belgique pour estimer l'usage des technologies de l'information et de la communication. Ainsi le Service public fédéral Economie a publié en 2006 les résultats d'une enquête sur l'utilisation d'Internet en 2005. Près de la moitié (48%) des ménages bruxellois et 41% des ménages wallons possèdent une connexion Internet (50% au niveau belge). La Région bruxelloise compte 59% d'utilisateurs réguliers (55% chez les femmes, 63% chez les hommes) et la Wallonie 46% (42% chez les femmes et 51% chez les hommes). Globalement 58% des hommes et 48% des femmes belges sont des internautes réguliers (53% au total). Cette enquête ne fournit pas de données détaillées selon le niveau de diplôme.

* Cette enquête a été menée en Belgique auprès de 1073 personnes de 15 ans et plus interrogées en face à face au printemps 2003 (347 en Wallonie, 101 à Bruxelles et 625 en Flandre). Des zones ont été sélectionnées selon une procédure aléatoire à tirages multiples. L'extrapolation à la population totale ne peut être faite qu'avec prudence étant donné la taille de l'échantillon. Les données sont fournies ici à titre indicatif.

Une autre enquête, menée cette fois en Wallonie uniquement par l'Agence wallonne des technologies, permet de préciser les usages de ces nouvelles technologies.

Plus de la moitié (55%) des ménages wallons disposent à présent d'un ordinateur au domicile. Avec 1% seulement de croissance par rapport à 2003 et 4% par rapport à 2002, on semble assister à un effet de palier dans l'équipement des ménages. Ce niveau correspond à 60% de la population de 15 ans et plus qui ont la faculté d'utiliser chez eux un ordinateur, taux qui n'a pratiquement pas évolué par rapport à 2003.

62% des Wallons ont utilisé l'ordinateur au cours de l'année 2004 et 51% l'ont fait régulièrement c'est-à-dire au moins une fois par semaine. De plus, on remarque que :

- 42% des Wallons ont utilisé régulièrement l'ordinateur à des fins privées
- 53% de la population active l'a utilisé régulièrement de manière professionnelle

54% des Wallons de 15 ans et plus ont utilisé Internet au cours de l'année 2004, soit 3% de plus qu'en 2003. La progression de ceux l'ayant utilisé au moins une fois dans la semaine est même plus élevée, passant de 38 à 43%. En outre, on relève que :

- 84% des enfants de 11 à 14 ans sont utilisateurs d'Internet soit 12% de plus qu'en 2003
- le différentiel entre les internautes hommes (64%) et femmes (46%) ne semble pas s'être réduit en 2004
- l'âge et le niveau d'études des Wallons restent les facteurs les plus déterminants pour l'usage d'Internet, 99% d'usagers entre 15 et 21 ans contre 6% chez les 70 ans et plus, 78% d'usagers chez les titulaires de diplômes supérieurs ou universitaires, contre 27% pour ceux ayant au mieux le certificat d'études primaires
- le domicile reste le premier et plus fréquent lieu d'accès à Internet avec 67% des internautes, suivi par le domicile des parents ou amis utilisé de manière essentiellement occasionnelle par 58% des internautes
- 51% de la population active a utilisé Internet sur son lieu de travail en 2004, soit 3% de plus qu'en 2003



BIBLIOGRAPHIE

Agence wallonne des technologies (2005), *Résultats de l'enquête citoyens wallons 2004*.
<http://www.awt.be/web/dem/index.aspx?page=dem,fr,005,000,000>

Baye, A., Mainguet, C., Mossoux, A.-F. (2005), Indicateurs d'équité pour l'enseignement et la formation continue. Canevas général et application à la Wallonie. In Demeuse, M., Baye, A., Straeten, M.H., Nicaise, J., Matoul, A. (eds.), *Vers une école juste et efficace. 26 contributions sur les systèmes d'enseignement et de formation Une approche internationale*. Coll. Economie, Société, Région, De Boeck.

Demarest S. (2006), *Enquête de santé par interview. Belgique 2004. Livre VI, Santé et Société. Partie Santé sociale*. IPH/EPI Reports Nr 2006-034. Institut scientifique de Santé Publique

INS (2005), *Population et Ménages (2004). Population étrangère au 1/1/2004*

Institut scientifique de la Santé publique (2006), *Enquête de santé par interview. Belgique 2004. Livre VI, Santé et Société. Partie Santé sociale..* IPH/EPI Reports Nr 2006-034

Okkerse, L. & Termote, A. (2004), *Singularité des étrangers sur le marché de l'emploi. A propos des travailleurs allochtones en Belgique*. Etude Statistique N°111. INS

Service public fédéral Economie, PME, Classes moyennes et énergie. Direction générale Statistique et Information économique (2006), *Utilisation d'Internet par les particuliers et les entreprises en 2005*.
http://statbel.fgov.be/studies/thesis_fr.asp?n=155